

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 03.19.2015

Reactif de Molybdovanadate

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Reactif de Molybdovanadate

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: AR-1047-1000

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Produits chimiques de laboratoire

Détails du fabricant:

Aqua Analytics
245 Matheson Blvd East, Units 1 & 2 Mississauga, Ontario Canada L4Z 3C9
(888) 712-4000

Numéro de téléphone de secours:

Numéro de téléphone d'urgence (613) 996-6666

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:



Corrosif



Risque pour la santé



Irritant

Troubles sévères des yeux, catégorie 1
Corrosion de la peau, catégorie 1A
Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 4
Corrosif pour les métaux, catégorie 1
Toxicité spécifique pour l'organe cible - exposition unique, catégorie 2
Toxicité spécifique pour l'organe cible - exposition unique, catégorie 3, irritation respiratoire.

Mentions d'avertissement : Danger

Mentions additionnelles de danger:

Peut être corrosif pour les métaux.
Provoque des lésions oculaires graves.
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Peut endommager les organes.
Peut être nocif si inhalé.
Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.
Ne pas respirer la poussière/les émanations/le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.
Bien se laver la peau après utilisation.
Conserver uniquement dans le contenant d'origine.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 03.19.2015

Reactif de Molybdovanadate

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

En cas d'exposition ou de malaise : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle n'attaque les matériaux environnants.

Entreposer dans un endroit fermé à clé.

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le conteneur bien fermé.

Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

Ingrédients:		
CAS 7664-93-9	Acide sulfurique	35-45 %
CAS 12027-67-7	Molybdate d'ammonium	1-5 %
CAS 7803-55-6	Métavanadate d'ammonium	<1 %
CAS 7732-18-5	Eau déminéralisée	50-60 %
Pourcentages par poids		

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation :

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène.

Après contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver la zone avec au savon et à l'eau. Rincer la peau exposé doucement avec de l'eau pendant au moins 15 à 20 minutes. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin ou du personnel médical.

Après contact avec les yeux :

Protéger l'œil non exposé. Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude.

Après ingestion :

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 03.19.2015

Reactif de Molybdovanadate

Rincer abondamment la bouche. Ne pas faire vomir. Faire boire de petites gorgées d'eau aux personnes exposées. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin ou du personnel médical.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Irritation. Des difficultés respiratoires. Mal de tête. Nausée. Vertige.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Le médecin doit traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Utiliser de l', une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool.

Agents d'extinction non appropriés:

Ne pas utiliser d'eau.

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs. Non inflammable, mais réagit avec la plupart des métaux pour former de l'azote gazeux inflammable. Émanations toxiques de : ammoniac oxydes d'azote, oxyde de soufre.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection:

En cas d'incendie, il convient de porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets.

Informations supplémentaires (précautions):

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Assurer une ventilation adéquate. S'assurer que les systèmes de traitement de l'air sont opérationnels.

Précautions environnementales:

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou dans le sol.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Conserver dans des conteneurs fermés appropriés pour l'élimination. Voir Section 13. Toujours appliquer les réglementations locales. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Évacuer le personnel dans des zones non dangereuses. Absorber le liquide renversé avec de la vermiculite ou d'autres matières inertes. Recouvrir la matière renversée avec un produit alcalin tels que la soude ou le bicarbonate de sodium. Voir Section 8.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Éviter de respirer les vapeurs, les poussières, les brumes. Ne pas goûter ou ingérer. Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Entreposer dans un endroit frais. Entreposer dans un endroit éloigné d'agents comburants. Entreposer loin des métaux. Conserver à l'écart des aliments et breuvages. Conserver le conteneur bien fermé. Entreposer à l'écart

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 03.19.2015

Reactif de Molybdovanadate

des matières inflammables. Conserver entre 10 et 25 °C. Protéger de la lumière. Entreposer dans un endroit éloigné des Réducteurs.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle



Paramètres de contrôle:

7664-93-9, Acide sulfurique,, ACGIH VLS MPT 1.0 mg/m³; OSHA LEP MPT 1,0 mg/m³.
12027-67-7, Molybdate d'ammonium, ACGIH VLS MPT 5.0 mg/m³; OSHA LEP MPT 5,0 mg/m³.
7803-55-6, Métavanadate d'ammonium, ACGIH VLS MPT 0,05 mg/m³; OSHA PEL MPT 0,05 mg/m³.

Contrôles techniques appropriés:

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

Protection respiratoire:

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations en suspens dans l'air au-dessous des limites d'exposition recommandées (s'il y a lieu) ou à un niveau acceptable (dans des pays où les limites d'exposition n'ont pas été spécifiées), il convient de porter un respirateur homologué.

Protection de la peau:

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. Contacter le fabricant des gants pour des informations spécifiques. Porter des vêtements appropriés afin d'éviter tout contact avec la peau.

Protection oculaire:

Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon les normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166 (UE). Les lunettes de sécurité représentent une protection oculaire adéquate.

Mesures générales d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements avant réutilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur):	Liquide clair jaune	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	Non déterminé Non déterminé
Odeur :	Inodore	Pression de vapeur à 20 °C:	Non déterminé
Seuil d'odeur:	Non déterminé	Densité de la vapeur:	Non déterminé
Valeur pH:	<0,5	Densité relative:	1,375
Point de fusion / congélation:	Non déterminé	Solubilités:	Soluble dans l'eau :
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	Non déterminé	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 03.19.2015

Reactif de Molybdovanadate			
Point d'éclair (creuset fermé):	Non déterminé	Température d'auto-inflammation:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	0,06	Température de décomposition:	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé	Viscosité:	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé
Densité à 20°C:	Non déterminé		

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

Stable sous des conditions normales.

Stabilité chimique:

Stable sous des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses:

Peut réagir violemment au contact d'oxydants, de réducteurs, de métaux.

Conditions à éviter:

Matériaux incompatibles. Chaleur excessive.

Matériaux incompatibles:

Métaux.

Produits de décomposition dangereux:

ammoniac. Oxydes d'azote. Oxyde de soufre. Gaz d'hydrogène.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

ATE (inhalation vapeur): CL50 - Rat - 4 heures - 172,71 mg/m3.

ATE (orale): DL50 - Rat - 2.117 mg/kg.

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

Corrosion/irritation de la peau:

Effet caustique sur la peau.

Domages/irritations oculaires sévères:

Effet caustique sur les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.

Cancérogénicité:

NTP: Carcinogène reconnu (brouillard ou vapeur d'acide sulfurique)

Mutagenicité cellulaire germinale: Aucune information additionnelle.

Toxicité reproductrice: Aucune information additionnelle.

STOT exposition simple et répétée:

Irritation respiratoire.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 03.19.2015

Reactif de Molybdovanadate

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité No additional information.

Persistance et dégradabilité: Aucune information additionnelle.

Potentiel bioaccumulatif: Aucune information additionnelle.

Mobilité dans le sol: Aucune information additionnelle.

Autres effets indésirables: Aucune information additionnelle.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Les producteurs de déchets chimiques doivent déterminer si un produit chimique est classé comme déchet dangereux. Il est de la responsabilité des producteurs de déchets chimiques de consulter les règlements sur les déchets dangereux locaux, régionaux et nationaux. Assurer une classification complète et exacte. Identification EPA des déchets : D002.

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° UN:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

UN3264

Exception quantité limitée:

Aucun(e)

En vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Liquide corrosif, Acide, Inorganique, N.S.A. (< 45 % Acide sulfurique en solution).

Classe de risques: 8

Groupe d'emballage: III.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

Non-vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Liquide corrosif, Acide, Inorganique, N.S.A. (< 45 % Acide sulfurique en solution).

Classe de risques: 8

Groupe d'emballage: III.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)



SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aigu, Chronique, Réactifs

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

7803-55-6 Ammonium vanadate.

7664-93-9 Acide sulfurique.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 03.19.2015

Reactif de Molybdovanadate

RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont listés.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

Tous les ingrédients sont listés.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 3-0-0

HMIS: 3-0-0

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes:

IMDG	Code maritime international pour les marchandises dangereuses.
GHS	Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.
ACGIH	Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).
NFPA	National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).
WHMIS	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).
DNEL	Dérivé, niveau sans effet (REACH).

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 03.19.2015

Reactif de Molybdovanadate

- PNEC. Concentrations estimées sans effet (REACH).
- CFR Code des règlements fédéraux (É.-U.)
- SARA Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).
- RCRA. Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).
- TSCA. Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)
- NPRI Inventaire national des rejets de polluants (Canada).
- DOT US Department of Transportation.
- IATA Association du transport aérien international